

## L'école neutre

L'école neutre est celle dont le programme exclut tout enseignement religieux pendant les heures de classe.

On l'appelle aussi école *mixte* ou *non confessionnelle*.

Voyons brièvement ce qu'il faut en penser :

1° L'école neutre attente aux droits de Dieu lui-même, parce qu'elle empêche l'établissement de son règne dans l'esprit et sur le cœur de l'enfant.

“ Il importe souverainement, dit S. S. Léon XIII, dans l'Encyclique *Nobilissima*, adressée aux évêques de Franco, en 1884, d'instruire de bonne heure des préceptes de la religion les enfants issus du mariage chrétien, et de joindre l'instruction religieuse à l'enseignement de ces arts qui servent à cultiver le jeune âge. Les séparer, c'est vouloir que les enfants demeurent neutres en ce qui concerne leurs devoirs envers Dieu.”

2° L'école neutre attente aux droits les plus sacrés et les plus imprescriptibles des parents, parce qu'elle les empêche de remplir, à l'égard de leurs enfants, le plus rigoureux de leurs devoirs. “ Il faut absolument, dit encore le Grand Pontife, que les parents chrétiens aient soin que leurs enfants apprennent les préceptes de la religion, dès que leur intelligence commence à s'ouvrir à la vérité, et qu'ils ne puissent rien rencontrer à l'école de contraire à l'intégrité de la foi ou de la morale.”

3° L'école neutre prépare des générations de libertins et de révolutionnaires. “ Ceux dont le premier âge n'est pas formé à la religion, dit encore Léon XIII, grandissent sans la connaissance de ces vérités capitales qui seules peuvent nourrir dans les hommes le goût de la vertu et régler les appétits contraires à la raison. Si on ignore ces vérités, la culture de l'esprit ne peut être que malsaine : n'étant pas accoutumés au respect de Dieu, les adolescents seront incapables de supporter aucune règle de vie honnête, et n'ayant jamais eu le courage de rien refuser à leurs passions, ils se laisseront aisément entraîner à bouleverser la société.” L'expérience est faite. Aussi l'Eglise foudroie de ses anathèmes l'école neutre. “ L'Eglise, dit S. S. Léon XIII, dans la même Encyclique, a toujours condamné ouvertement les écoles mixtes ou neutres, et elle ne cesse de les signaler aux pères de famille comme un fléau auquel ils ne sauraient assez prendre garde.”

Voilà ce que l'Eglise pense des écoles neutres, et ce que tout catholique doit en penser.

C'est cette loi, justement appelée *loi scélérate*, qui avait aboli les